

CHAMBÉRY

Proposition de Périmètre Délimité des Abords (PDA)
autour du Monument Historique château de Caramagne
(sont inscrits les toitures et les façades et les 2 pavillons
d'entrée - MHI du 3 janvier 1963)



NOTICE EXPLICATIVE

Servitude d'utilité publique relative à la protection d'un Monument Historique

Les parties extérieures protégées d'un monument historique génèrent un périmètre automatique d'un rayon de 500 mètres.



Servitude attribuée d'office (périmètre dit de 500 m) château de Caramagne

Instauration d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) et cadre juridique

Les articles L.621-31 et l'article du R621-92 du Code du Patrimoine fixent les conditions dans lesquelles un PDA est créé.

C'est une servitude qui se substitue de plein droit à celle du rayon de 500 mètres. Dans la partie exclue, il n'y a plus d'avis donné par l'Architecte des Bâtiments de France ; au sein de la zone, l'avis devient conforme.

La modification de la servitude peut se faire dans le cadre de la révision ou modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou de la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Historique et description du monument

Construite vers le milieu du XVI^{ème} siècle pour le piémontais Bernardine Bechi, né dans le village de Caramagna dans le Piémont, remaniée au XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème}, la demeure de Caramagne, derrière sa grande cour en hémicycle et ses platanes séculaires, rappelle certaines maisons de plaisance italiennes.

Une rampe de calades permet d'accéder progressivement à la cour privée, séparée par un portail de fer forgé, et de découvrir l'ampleur insoupçonnée de la fausse colonnade en trompe-l'œil qui donne l'impression de prolonger la loggia.

Des colonnes de marbre soutiennent la loggia dans le goût des palais italiens. Les peintures à la détrempe présentent une perspective de fausses colonnes. Aux extrémités de la loggia, deux groupes imitant la sculpture figurent l'enlèvement de Déjanire par le centaure Nessus, à gauche, et l'enlèvement d'Europe par Jupiter à droite. Au sein du château, on peut admirer un plafond recouvert d'un décor de stucs tout en rocailles et en volutes, le tout disposé autour d'un caisson voûté placé au centre de la pièce.

Implantation dans son environnement

Le château fut édifié au sommet de la colline de la Boisse sur les hauteurs de la ville de Chambéry située plus au sud, aujourd'hui à proximité du quartier des Hauts de Chambéry. De nos jours, le château est situé le long de la rue de Saint-Ombre qui relie l'actuel quartier de Chantemerle à l'ancien hameau et commune de Chambéry-le-Vieux.

Les hauteurs de la colline sur laquelle il est implanté, autrefois essentiellement composées de prés et de champs, ont été progressivement construites. Toutefois, à proximité immédiate du château se trouvent, au sud le parc sportif des Cèdres (terrain en herbe et courts de tennis notamment), et un pré conservé de l'autre côté.

Proposition de périmètre

Le Périmètre Délimité des Abords du château de Caramagne contient les parties non urbanisées aux alentours du domaine (prés, parc sportif), l'ensemble remarquable bâti relié par une allée cavalière à l'Est, les bâtiments vernaculaires situés le long de la voie allant vers Chambéry le Vieux à l'Ouest et les bâtiments labellisés Architecture Contemporaine Remarquable de Dubuisson à Chambéry le Haut, au Nord.

Sont exclus du périmètre les lotissements et bâtiments dénués d'intérêts patrimoniaux, ainsi que les secteurs n'entrant pas dans le champ de visibilité des monuments protégés.

Cartes du PDA (pièce jointe)

Extrait de la Mapped
Sardegna



Photographies anciennes



Photographie depuis l'entrée du château 2022



Photographie depuis le parc du château (2022)



Domaine dans son environnement - photographie depuis la rue des noisetiers



Vue aérienne